



**Association « Philomene »
Bulletin d'adhésion
Année 2020**

20 place de la mairie
26340 St Nazaire le Désert
philomene.asso@gmail.com

**En 2020 :
Aidez-nous à terminer la rénovation
de la chapelle du Petit-Paris !**

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mail : _____

LES ADHESIONS :

L'adhésion est impérative pour participer à la vie de l'association et aux chantiers.

- L'adhésion 2020 est de 10 €, par chèque à l'ordre de : Association Philomene,
Adresse : 20 place de la mairie, 26340 St Nazaire le Désert

LES DONS : au choix :

- Nous vous incitons à faire un don par le biais du site national de la Fondation du Patrimoine (chèque ou carte bancaire) pour la Chapelle du Petit-Paris.
Suivre le lien ci-dessous et les instructions:

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-st-thomas-du-petit-paris-a-saint-nazaire-le-desert>

- Si vous ne souhaitez pas passer par la Fondation du Patrimoine, vous pouvez adresser votre don par chèque à l'ordre de : Association Philomene,
20 place de la mairie, 26340 St Nazaire le Désert

DEDUCTION FISCALE :

- Vous recevrez un reçu fiscal de l'association pour votre adhésion et don pour la Chapelle,
- Vous recevrez un reçu fiscal de la Fondation du Patrimoine pour votre don à la chapelle du Petit-Paris, si vous avez choisi cette formule.

Le montant de votre impôt sur le revenu à payer sera diminué de 66% du montant de vos contributions (cotisation et don), dans la limite de 20% de votre revenu imposable.